



La Sarraz, le 7 décembre 2022

DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL AIEM

Le Conseil Intercommunal de l'AIEM, agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 6 décembre 2022 et suite à la démission de Franco Cetrangolo, il a pris les décisions suivantes :

- Nouveau membre au sein du CODIR dès le 07.12.2022

GACHET Daniel

Eclépens

- Nouveau Président du CODIR dès le 07.12.2022

VIRET Alain

Ferreyres

L'attestent conforme :

Au nom du Conseil Intercommunal AIEM


Le Président
Pascal Gunnard


La Secrétaire
Patricia Gabriel